



# Maître Séverine AUTENZIO

## PIECES ET DOCUMENTS A REMETTRE A L' OUVERTURE DE LA SUCCESSION

(Prévoir un acompte de 450 € lors de l'ouverture du dossier)

### Concernant le défunt

- Extrait d'acte de décès
- Noms, prénoms, adresses et état-civil des héritiers
- Livret de famille du mariage et le cas échéant des mariages précédents
- Contrat de mariage et éventuellement les changements du régime matrimonial
- La convention de PACS
- Donation entre époux
- Donations antérieures ou dons manuels consentis aux héritiers

### Concernant les héritiers et les légataires

- Le livret de famille
- Copie du contrat de mariage, de la convention de PACS ou du jugement de divorce s'il y a lieu
- Copie recto-verso de la pièce d'identité

### Documents concernant l'actif

- Titres de propriétés des biens :
  - possédés au jour du mariage
  - recueillis par les époux pendant le mariage (donation, donation-partage, partage, délivrance de legs, attestation de propriété...) + quittance des frais et droits de succession
- Titre(s) d'acquisition des immeubles de communauté
- Titre(s) d'acquisition des fonds de commerce, extrait K.Bis et statuts de société
- Baux en cours
- Véhicules automobiles : carte grise + série des véhicules
- Copies des bulletins de salaires, retraite, titres et brevets de pension
- Livrets de Caisse d'Epargne, Comptes en banque (courant, livret, Epargne logement, Titres...) + RIB

### Δ Lorsque les époux sont mariés sous le régime de la communauté, il faut déclarer les comptes du défunt et ceux du conjoint survivant

- Assurance-vie et contrats assimilés (du défunt et du conjoint survivant commun en biens)

### Documents concernant le passif

- Dernier appel de fonds du syndic
- Copie de la facture des frais funéraires, factures dues au décès
- Bordereaux d'impôts ou avis d'imposition de l'année en cours (foncier, taxe d'habitation, IRPP, CSG, ISF)
- Fonds National de Solidarité, Aide Sociale
- Cautionnement consenti par le défunt
- Prestation compensatoire due par le défunt
- Pensions alimentaires
- Emprunts en cours

### Documents concernant les biens propres

*Si les époux sont mariés sous un régime de communauté, on appelle biens propres, les biens acquis avant mariage ou hérités ou reçus par donation pendant la communauté*

- L'acte de partage des successions recueillies par l'époux + déclarations de successions
- La copie des donations recueillies pendant le mariage
- La liste des travaux payés par la communauté et portant sur les biens propres